

Recommandation pour l'établissement d'une charte graphique et d'un logotype proposée par le groupe permanent d'étude des marchés d'ameublement, équipement et fournitures des bureaux et établissements d'enseignement (GPÉM/AB), adoptée par la section technique de la commission centrale des marchés du 27 octobre 1998.

CIRCULAIRE DE PRÉSENTATION

Les administrations et les collectivités territoriales ont de plus en plus fréquemment recours à un logotype pour exprimer une identité visuelle bien adaptée à leur mission. La création d'un logotype implique l'établissement d'une charte graphique.

Ces prestations ne peuvent être réalisées que dans le cadre de marchés publics d'études et par des concepteurs spécialisés. La présente recommandation a pour but de conseiller les acheteurs publics dans la rédaction de ces marchés.

La première partie de ce document présente les définitions respectives d'une charte graphique et d'un logotype ainsi que les questions qu'il convient de se poser avant de mettre en œuvre la procédure des marchés publics.

Dans une seconde partie, la recommandation recense les différents types de marchés qui peuvent être passés pour l'établissement d'une charte graphique et d'un logotype dans une approche pratique et méthodologique, en proposant des procédures adaptées aux caractéristiques et à l'importance des prestations concernées. Elle informe les acheteurs publics sur les moyens techniques et les contraintes juridiques et financières qu'ils doivent indiquer dans les documents contractuels.

PUBLICATION

La présente circulaire sera publiée :

Sans le guide :

- dans le *Bulletin officiel* de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (BOCCRF) (1) ;
- dans « Marchés publics », la revue de l'achat public (2).

Avec le guide :

- dans la brochure n° 5722 de la collection « Marchés publics » des Journaux officiels (1).

Mention de l'édition de l'ouvrage sera faite dans « Télégrammes Marchés publics » (3).

(1) En vente à la direction des Journaux officiels, 26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15, tél. : 01-40-58-76-00.

(2) Publication de la direction des affaires juridiques, en vente par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex, tél. : 01-43-34-92-75.

(3) Publication éditée et distribuée gratuitement par la direction des affaires juridiques, sous-direction de la commande publique, tour Mattéi, 207, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12, tél. : 01-53-17-85-58.